

## ÉNONCÉ DE PRINCIPE SUR LA LUTTE AU RACISME À L'ENDROIT DES AUTOCHTONES

### Énoncé

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) adopte officiellement les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), le principe de Jordan et le principe de Joyce. Nous invitons officiellement tous les paliers de gouvernement et tous les établissements de santé et d'éducation à faire de même.

Plus précisément, **l'ACSF condamne vivement la stérilisation forcée, contrainte et non volontaire des Autochtones. Nous condamnons également sans réserve la surreprésentation des bébés et enfants autochtones pris en charge par les services de protection de l'enfance dans le pays et la pratique des alertes à la naissance. Finalement, nous condamnons fermement l'évacuation systématique et généralisée des personnes enceintes pour leur accouchement et demandons le retour de services permettant de ramener les naissances dans toutes les communautés autochtones.**

### Historique

La première étape de la « vérité et réconciliation » est la reconnaissance de la vérité. La vérité, c'est que les violences coloniales à l'endroit des peuples autochtones de l'Île de la Tortue ont commencé il y a 400 ans. Ces violences ne font pas partie du passé, elles ont toujours cours aujourd'hui. Le dernier pensionnat a fermé ses portes en 1996; la stérilisation forcée se pratique encore aujourd'hui; la rafle des années '60 s'est transformée en une prise en charge massive d'enfants autochtones par le système de famille d'accueil; et les Autochtones doivent encore quitter leur maison, leur famille et leur communauté pour aller accoucher dans les centres urbains. Comme le souligne le National Aboriginal Council of Midwives (NACM), « *la séparation violente et le contrôle des familles autochtones se perpétuent aujourd'hui à travers le système de protection de l'enfance, le système de santé et le système judiciaire* ».

Les peuples autochtones meurent des conséquences du racisme systémique persistant à leur endroit. Chaque acte, chaque révélation de violence génère un autre appel à des actions concrètes – de la mort de Joyce Echaquan et de Silatik Qavvik à la découverte des restes d'enfants décédés sous la garde des religieuses et des prêtres des pensionnats.

### Contexte

À l'ACSF, nous reconnaissons, célébrons et honorons nos collègues du National Aboriginal Council of Midwives (NACM).

Nous reconnaissons que les sages-femmes autochtones étaient là en premier et qu'elles participaient à la santé et à la vitalité de leur communauté. L'effritement de la pratique sage-femme autochtone et le contrôle de leurs connaissances et de leurs pratiques ont fait partie des stratégies de colonisation. En tant que sages-femmes, nous devons toutes réfléchir aux façons dont notre système a favorisé les sages-femmes non autochtones et chercher à changer les choses afin de promouvoir l'épanouissement de la pratique autochtone.

Aujourd'hui, la pratique sage-femme autochtone est en plein essor. Nos collègues autochtones nourrissent leurs connaissances et leurs pratiques et contribuent à la vigueur et la santé des familles, des communautés et des Nations. Nous reconnaissons que les sages-femmes autochtones constituent une force de protection contre le racisme dans le système de santé et que des investissements dans leur pratique favorisent l'accès à des soins de santé sexuelle et reproductive de meilleure qualité et plus sécuritaires.

### Recommandations et engagements

Les investissements dans la pratique sage-femme autochtone sont une façon pour les gouvernements et les associations professionnelles en santé comme l'ACSF de respecter les engagements de la CVR et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, de la *Loi canadienne sur la santé*, de la DNUDPA et du projet de loi C-15. Le racisme à l'endroit des Autochtones est l'affaire de toutes et de tous, tout particulièrement des personnes non autochtones.

## **Sous la direction du NACM, l'ACSF :**

- Prendra des mesures pour décoloniser nos façons de concevoir notre travail, en :
  - informant nos membres et le public sur l'histoire de la colonisation et ses effets sur la santé des peuples autochtones;
  - assurant une présence authentique et appropriée des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQIA autochtones lors des forums sur la santé reproductive;
  - incluant tous les héritages culturels autochtones et en s'attaquant aux stéréotypes néfastes;
  - valorisant les modes de savoirs autochtones;
  - reconnaissant que les Autochtones sont les experts des questions autochtones.
- Positionnera le NACM et les sages-femmes autochtones comme experts en soins aux populations autochtones, notamment dans les domaines suivants : soins périnataux, santé de la petite enfance, parentalité, relations saines et sécuritaires, questions 2SLGBTQQIA et sexualité positive.
- Collaborera avec l'Association canadienne pour la formation des sages-femmes (ACFSF) afin de réduire les obstacles que rencontrent les étudiantes autochtones en pratique sage-femme et favoriser leur rétention.
- Offrira aux associations de sages-femmes la possibilité de développer leurs compétences culturelles et de se doter de cadres pour lutter contre le racisme et l'oppression qui mettent de l'avant les besoins des communautés.
- Créera du matériel d'application des connaissances pour aider les sages-femmes à reconnaître toutes les formes de violence fondée sur le genre et à intervenir dans ces situations, de même qu'à offrir des soins respectueux qui garantissent le droit des personnes autochtones qui accouchent et des enfants à vivre sans violence ni discrimination.
- Travaillera à éliminer le fossé qui existe entre sages-femmes autochtones et non autochtones en matière de formation et d'emploi par le biais de nos pratiques d'embauche et de la promotion de la formation des sages-femmes autochtones.
- Plaidera en faveur de la création de programmes réparateurs communautaires pour les survivantes et survivants de traumatismes et de violence menée par les aînées, les grand-mères et autres gardiennes du savoir.

## **L'ACSF demande au gouvernement fédéral :**

- De renouveler et d'augmenter substantiellement le financement de la pratique sage-femme autochtone en 2022 et pour les années subséquentes.
- De mettre à jour la classification des professions du Conseil du Trésor en créant une catégorie distincte qui reconnaît les sages-femmes autochtones et non autochtones.
- D'investir dans la formation des sages-femmes autochtones et leur leadership, notamment en bonifiant les programmes universitaires et communautaires en pratique sage-femme autochtone, comme le recommande le NACM.
- De garantir la reconnaissance et la protection du droit à la santé et au bien-être des Autochtones de façon équitable, plus particulièrement des femmes, filles et personnes 2SLGBTQQIA.
- D'octroyer du financement permanent aux services de santé offerts aux femmes, filles et personnes 2SLGBTQQIA autochtones par le biais de programmes gérés par des établissements de santé des Premières Nations, métis et inuits.
- De bonifier les programmes mère-enfant et de garantir que les personnes qui accouchent dans les établissements correctionnels du Canada ne seront pas séparées de leur enfant.

## **L'ACSF demande aux départements et établissements d'enseignement et de santé de passer à l'action :**

- Mettre fin à l'évacuation pour l'accouchement en finançant des maisons de naissance et des programmes de formation en pratique sage-femme autochtone dans chaque communauté autochtone du Nord.

- En respectant les protocoles et la propriété autochtones, recueillir des données et les publier sous forme désagrégée et sous forme de rapport des progrès afin d'évaluer les tendances de mortalité infantile, la santé des personnes qui accouchent, les taux de natalité, etc.
  - S'assurer d'intégrer à tous les programmes de formation des professionnels de la santé (y compris les programmes en pratique sage-femme) les nouvelles compétences sur les soins portés aux Autochtones, notamment la connaissance de l'ENFFADA, de la CVR, du principe de Jordan, du principe de Joyce et de la DNUDPA et la vérité historique et actuelle sur le génocide des Autochtones.
  - Élaborer un plan de lutte au racisme à l'endroit des Autochtones dans la formation des sages-femmes et la prestation de leurs services.
- 

## Références

1. [Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action](#) (2015), références aux appels à l'action n° 7, 19, 20, 23, 24
2. [Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir](#) : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015)
3. [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) (2007), référence aux articles n° 14, 23
4. Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées – [Appels à la justice](#), référence aux appels n° 3.1, 3.2, 3.3, 3.6, 6.1, 7.1, 7.7, 11.1, 14.11, 16.7
5. [Énoncé de principe sur l'évacuation pour l'accouchement](#) (en anglais) du National Aboriginal Council of Midwives (NACM) (en anglais)
6. [Énoncé de principe sur la prise en charge des enfants autochtones](#) (en anglais) du National Aboriginal Council of Midwives (NACM)
7. [Énoncé de position sur la stérilisation forcée des Autochtones](#) (en anglais) du National Aboriginal Council of Midwives (NACM)
8. [Le principe de Jordan](#)
9. [Le principe de Joyce](#) (2020)